

CONCLUSION

L'œuvre du chanoine Groulx est volumineuse et fort complexe. Son héritage controversé a fait couler beaucoup d'encre. En effet, son influence sur plus d'une génération d'intellectuels canadiens-français a été marquante. Dans le domaine de l'histoire intellectuelle, il fait figure de géant au Canada français. Groulx lui-même semble avoir eu conscience de son importance dans l'univers de la pensée traditionnelle comme le laisse croire la conservation méticuleuse de ses lettres et de ses manuscrits. Plus de trente ans après sa mort, il reste, chez bien des auteurs, l'intellectuel et l'historien canadien-français le plus marquant de sa génération. Sa pensée, lorsqu'elle est interprétée de façon superficielle, peut être mal comprise. En effet, sur certaines questions, comme celle du séparatisme, l'abbé cultivait volontiers l'ambiguïté.

Nous avons choisi d'axer notre étude sur les questions de la Franco-Américanie et de l'émigration canadienne-française aux États-Unis chez Groulx. Société urbaine et américaine, mais aussi catholique et française, la Franco-Américanie n'est pas abordée simplement en tant que sujet d'étude. Elle agit plutôt comme outil d'analyse pour porter un nouveau regard sur certains aspects de la pensée de Groulx. Ainsi, par le biais de ses écrits franco-américains, nous avons pu nous pencher sur sa conception de l'expansion de l'écoumène du Canada français, sur son messianisme et sur son ruralisme. En abordant l'intégration des Franco-Américains dans sa conception de la nation et de l'identité nationale, nous avons discuté du caractère volontariste de la survivance et de la hiérarchisation des pôles de l'appartenance nationale. Enfin, en traitant de sa perception de la crise sentinelliste, nous avons cerné les relations qu'entretiennent la foi et la langue dans l'œuvre de l'abbé Groulx. De plus, sa réaction à la crise nous a permis de positionner son nationalisme vis-à-vis celui d'Henri Bourassa.

Groulx est un nationaliste traditionaliste. Son nationalisme est canadien-français et fondé principalement sur des bases ethnoreligieuses. De ce fait, notre étude se sera

surtout penchée sur les aspects de sa pensée qui touchent la nation, ses fondements, son maintien et son affirmation.

Au cours de notre premier chapitre, nous avons abordé le phénomène de l'émigration canadienne-française et acadienne aux États-Unis. Divisée en deux parties, une pour l'émigration sous le régime de l'Union et l'autre pour celle qui marque les années 1920, cette analyse fut à la fois historiographique et axée sur l'histoire intellectuelle.

Dans ses cours d'histoire à l'Université de Montréal, Groulx aborde le phénomène de l'exode sous le régime de l'Union. S'il est conscient que l'émigration se perpétue après la Confédération, il n'en parle guère. En effet, ses écrits historiques portant sur l'émigration s'intègrent à la critique qu'il fait du régime. L'exode constituerait l'un des grands crimes de l'Union.

Dans l'ensemble, l'émigration serait surtout l'œuvre de causes canadiennes. Les émigrants ne furent pas principalement attirés par l'expansion industrielle des États-Unis, ils furent chassés du Canada. Le grand coupable en toute cette affaire, c'est le monde politique. Les politiciens rendent la terre improductive et inaccessible. Improductive, parce que l'agriculteur du Bas-Canada souffre de méthodes désuètes causées par un manque d'appui étatique à l'enseignement agricole et par une pauvreté croissante, conséquence du fait que l'État favorise le commerce au détriment de l'agriculture, et l'immigrant au détriment du Bas-Canadien. La terre est également rendue inaccessible par un État qui encourage la spéculation agricole, concède de vastes domaines au clergé anglican et laisse libre jeu au renforcement du régime seigneurial. La classe politique canadienne-française a également sa part de responsabilité. Celle-ci compromet les intérêts de la nation en favorisant plutôt les intérêts d'un parti politique.

Pour l'abbé, l'exode est un désastre pour la nation. L'émigration hâte et assure la mise en minorité des Canadiens français au sein de l'Union et, éventuellement, dans la Confédération. De plus, elle bouleverse l'équilibre démographique de la nation en

l'amputant d'une partie de sa classe rurale. Enfin, l'exode ralentit le développement économique du Canada français car une partie de sa main d'œuvre prend le chemin de l'exil.

Groulx reprend une bonne partie de cette analyse lorsqu'il traite de l'émigration au XXe siècle. Ses écrits sur ce deuxième exode proviennent surtout de la revue *l'Action française*. L'émigration est toujours la conséquence de l'incurie d'un État, provincial cette fois, qui favorise le commerce et l'industrie au détriment de l'agriculture, et d'un gouvernement fédéral qui privilégie l'immigrant au détriment du Canadien. Pour l'abbé, la prolétarisation à Montréal ou à Woonsocket s'équivaut. Dans les deux cas, l'ex-agriculteur canadien-français est exploité par des patrons étrangers et vit dans un milieu malsain moralement et physiquement. Pour contrer l'exode, l'État doit mettre en place une vaste campagne de colonisation. En effet, l'industrialisation massive et rapide n'est pas une solution acceptable pour Groulx. Elle ne fait que bouleverser l'ordre social traditionnel de la patrie et accroître l'infériorité économique des Canadiens français.

Ainsi, l'analyse que fait l'abbé de l'émigration canadienne-française aux États-Unis se fait à travers le prisme de son ruralisme. Sa pensée ruraliste est complexe et traversée par deux courants. D'abord, un ruralisme doctrinal, essentiellement moral, qui rejette les grandes agglomérations urbaines, le machinisme et le gigantisme industriel. Ce ruralisme valorise le caractère sain et religieux de la vie rurale au détriment du matérialisme et de la malpropreté de la ville. Ensuite, un ruralisme situationnel, essentiellement économique, marque l'œuvre du chanoine. Dans cette optique, la ville et l'industrie ne sont pas rejetées a priori. D'ailleurs le centre urbain régional et la moyenne industrie sont même valorisés, à condition qu'ils soient contrôlés et développés par le capital canadien-français. Ce sont plutôt les métropoles, particulièrement Montréal et son atmosphère américaine, qui inquiètent. Du point de vue situationnel, la ville devient un lieu d'exploitation et de prolétarisation pour l'agriculteur canadien-français principalement parce qu'elle est sous l'emprise économique d'étrangers. L'urbanisation est dangereuse parce qu'elle entraîne une prolétarisation certaine pour l'ex-agriculteur et qu'elle accroît nécessairement l'infériorité économique de la nation. Dans la perspective

situationnelle, la campagne devient un château-fort de l'indépendance économique tandis que la ville consacre la déchéance économique du Canada français.

Ce ruralisme empêche Groulx soit de voir, soit d'admettre, que l'émigration canadienne-française aux États-Unis est, en grande partie, le fruit du retard industriel et salarial que le Québec accuse face à la Nouvelle-Angleterre depuis le XIXe siècle. Pour lui, l'émigrant est moins attiré par les États-Unis qu'expulsé du Canada.

Le premier chapitre nous a également permis d'étudier le messianisme de Groulx. En effet, lors de conférences aux États-Unis, l'abbé souligne parfois que l'émigration fut l'œuvre de la volonté divine, et s'insérerait dans la vocation apostolique de la nation. Malgré ces envolées lyriques, il ne croit pas vraiment que l'exode fasse partie de cette vocation messianique. En fait, le messianisme du chanoine se centre sur le Québec. Le Canada français répandra le catholicisme en Amérique du Nord non en s'éparpillant mais plutôt en créant un foyer rayonnant pour la vraie foi au Québec, et en formant plus de missionnaires. L'émigration mine la mission apostolique car elle affaiblit le Québec.

Cependant, si l'émigration est un danger pour la nation canadienne-française, l'émigrant ne cesse pas pour autant d'en faire partie. Pour Groulx, la nation canadienne-française est une entité ethnique et spirituelle qui allie la société traditionnelle de la France au milieu américain. Les Canadiens français sont un peuple original, ni français ni américain, mais alliant le meilleur des deux milieux géographiques et sociaux. La nation canadienne-française est fondée sur une communauté de foi, de langue, d'origine, de culture, d'histoire, de tradition, doublée d'un vouloir-vivre collectif.

La formation de la nation précède celle de l'État et celle-ci peut exister en dehors du strict cadre géographique du Québec ou du Canada. Ses fondements ethniques et moraux font également en sorte que si l'émigrant quitte le Canada, il ne cesse pas pour autant d'être un Canadien français. Le Franco-Américain est un Canadien français des États-Unis. Si son milieu ambiant est américain, il reste néanmoins un Canadien français. À moins d'être assimilé, sa foi, sa langue et sa culture font de lui un Canadien français.

En effet, si, pour certains, le sang peut paraître central dans la définition de l'appartenance nationale chez l'abbé, il s'agit plutôt en fait d'un pôle identitaire mineur. Si Groulx s'attaque au métissage et aux mariages mixtes, il ne conteste pas l'appartenance nationale des gens issus de parenté mixte. Le sang n'est pas suffisant pour déterminer et maintenir l'appartenance nationale. C'est plutôt le vouloir-vivre collectif, le désir de survivre et de se perpétuer qui assurent la survivance nationale.

Au sein de la nation canadienne-française, le Québec fait figure de métropole. Si la nation spirituelle et ethnique peut aisément exister en dehors de ses frontières, la province demeure essentielle à la survivance. Seul le Québec peut s'ériger en État-nation des Canadiens français. En ce sens, le nationalisme de Groulx est canadien-français mais accuse un certain repli sur le Québec. Toutefois, l'État français dont il rêve ne découle pas d'une volonté de rétrécir la nation aux frontières québécoises, mais plutôt de renforcer la survivance de l'Amérique française en lui accordant un nouvel outil de promotion nationale.

Au sein de cette nation, la Franco-Américanie fait figure de « société distincte ». Au même titre que les Acadiens, les Franco-Américains jouissent d'une certaine spécificité culturelle. S'ils sont Canadiens français par leur ethnicité, ils demeurent américains sur le plan civique. De plus, leur caractère fortement urbain et prolétaire fait en sorte que leur milieu ambiant est profondément différent de celui des Canadiens français.

Si la pensée groulxiste est marquée par un antiaméricanisme assez profond, il accepte néanmoins le projet idéologique de l'élite franco-américaine. Celle-ci cherche à maintenir l'appartenance ethnique de l'émigrant tout en l'intégrant à la société américaine. Ainsi, si le Franco-Américain souhaite rester aux États-Unis de façon permanente, il doit se naturaliser, participer à la vie américaine et apprendre l'anglais.

Donc, en dépit de sa méfiance des États-Unis et du bilinguisme, Groulx est prêt à accepter le projet de société de l'élite franco-américaine. Manifestement, cette acceptation pose des problèmes à l'historien. En effet, comment peut-il accepter un projet qui entre en contradiction avec certains fondements de sa pensée ? La réponse est assez simple : cette acceptation est surtout le fruit d'un réalisme évident. Puisque les Franco-Américains s'intègrent à la société américaine, Groulx est confronté à un fait accompli. Pour ne pas brusquer leur élite, il doit donc accepter leur vision de la survivance.

Toutefois, le réalisme n'est pas le seul facteur qui explique cette position apparemment contradictoire. En effet, pour ce qui est de l'identité civique des Franco-Américains, Groulx peut accepter le postulat de base de cette dernière : le Franco-Américain peut être un véritable Américain sans pour autant abandonner les pôles essentiels de son appartenance ethnique. Ainsi, l'abbé peut concevoir la nation sur le plan civique. Tout comme le Canadien français fait partie d'une nation biculturelle canadienne, le Franco-Américain est membre d'une nation multiculturelle américaine. L'important, dans son esprit, c'est d'accorder une primauté à la nation ethnique et aux pôles centraux de l'appartenance ethnique. Si le Franco-Américain reste catholique et français, il peut participer à la vie américaine et même l'enrichir. Ce que Groulx rejette, c'est l'unitarisme national, la volonté de fondre plus d'un groupe ethnique dans un creuset identitaire. L'enjeu fondamental pour le Franco-Américain est identique à celui du Canadien français; il doit rejeter le désordre identitaire. La nation ethnique doit primer, sans toutefois évacuer la nation civique.

Pour assurer ce mariage entre identité civique et identité ethnique, les Franco-Américains se doivent de lutter pour leur survivance. Dans l'esprit du chanoine, les Franco-Américains peuvent survivre dans le creuset américain mais ils devront lutter. Selon lui, la survivance n'est pas uniquement l'œuvre de la volonté divine. Si Dieu n'est pas indifférent à la survivance, cette dernière reste d'abord l'œuvre de la volonté humaine, donc de l'éducation. Pour survivre, les Franco-Américains doivent se doter d'un projet de survivance et former une élite capable de le propager auprès de la masse. La survivance est donc l'œuvre de la volonté humaine et, en particulier, de l'élite.

Au cours de sa vie, l'abbé Groulx présentera trois projets de survivance à l'élite franco-américaine. Ces projets sont exposés dans trois conférences données aux États-Unis et s'adressent autant à un public canadien-français que franco-américain. D'ailleurs, tous ses projets franco-américains reprennent les thèmes majeurs de sa doctrine « québécoise », c'est-à-dire celle qui s'adresse d'abord aux Canadiens français du Québec. Ils subissent les mêmes variations et évolutions que sa pensée globale.

Ainsi, dans son premier projet, exposé en 1922, à Lowell, Massachusetts, l'abbé mise sur le resserrement des liens entre le Québec français et la Franco-Américanie, favorisé par une élite nationaliste inspirée par l'idéal de l'État français, pour promouvoir la survivance aux États-Unis. Dans son esprit, l'unité et la solidarité nationales sont nécessaires à la survie et à l'épanouissement de l'Amérique française. Son plan repose sur une sorte de réciprocité nationaliste. Le Québec français doit se régénérer en s'inspirant de l'idéal de l'État français, puis faire rayonner la vie française auprès des minorités. La Franco-Américanie doit resserrer ses liens avec la « métropole » québécoise et servir d'exemple au Québec. En effet, les Franco-Américains sont un exemple mobilisateur. Ils sont la preuve tangible que la survivance peut triompher, même dans les conditions les plus difficiles.

En 1935, Groulx complétera son programme de 1922. L'État français est encore important dans son esprit mais subit les variations qui affectent son discours au cours des années 1930. Ainsi, cet État est au centre d'une mystique nationale qui, par le biais d'un chef charismatique, doit régénérer l'âme collective des Canadiens français. Les Franco-Américains doivent également se doter de leur propre « mystique franco-américaine » et d'un chef pour promouvoir leur survivance. La conférence de Manchester est donc un microcosme de la pensée groulxiste des années 1930. D'ailleurs, elle sera même intégrée à son recueil *Orientations*. Face à la renaissance nationale de certains pays catholiques d'Europe, dont l'Irlande et le Portugal, Groulx est convaincu que la régénération du Canada français se fera par le culte du passé glorieux de la nation et sa transformation en mystique mobilisatrice.

L'ambition des projets de 1922 et de 1935 contraste avec les visées de celui de 1953, que Groulx exposera lors d'une conférence à Boston, Massachusetts. Encore une fois, la vision groulxiste de la survivance franco-américaine subit les mêmes variations que sa doctrine québécoise. Cette fois, son projet est marqué par sa déception face au Canada français. Après plus de trente ans de discours, d'appels à l'unité et à la survivance, le grand réveil national qu'attend le chanoine ne s'est pas matérialisé. Chaque renaissance qu'il anticipe finit par le décevoir. Ainsi, son projet franco-américain est timide, lorsqu'il est comparé à ceux des décennies précédentes. Les Franco-Américains peuvent survivre, mais ils doivent miser sur une atmosphère française au foyer. La survivance repose notamment sur les épaules de la femme franco-américaine qui doit veiller au maintien du catholicisme et du français dans son foyer.

Nous sommes donc aux antipodes des projets de 1922 et de 1935. Toutefois, il ne faut pas croire que Groulx verse dans le pessimisme ou le défaitisme. Dans son esprit, la survivance est l'œuvre de la volonté humaine. Un peuple, comme un individu, peut toujours se ressaisir. Comme Lantagnac dans son fameux roman, il n'est jamais trop tard pour répondre à *l'Appel de la race*.

La question de la survivance est également au centre de notre dernier chapitre, qui porte sur la réaction de l'abbé à la crise sentinelliste. Si Groulx a peu écrit à ce sujet, son silence reste fort révélateur. En effet, son attitude face à l'agitation en Nouvelle-Angleterre nous permet de réfléchir sur la relation entre la langue et la foi dans sa pensée et de situer son nationalisme par rapport à celui d'Henri Bourassa.

Durant la crise sentinelliste, s'il appuie timidement la cause des ultras de la survivance jusqu'en 1925, son appui se résume à très peu de choses. D'ailleurs, après s'être engagé à fond dans la résistance franco-ontarienne, l'abbé et sa revue, *l'Action française*, ne publient que deux courts articles, en 1924, pour signaler la naissance du journal la *Sentinelle*. Cette timidité est engendrée par deux facteurs. D'abord, vers le milieu des années 1920, Groulx devient de plus en plus conscient que le nationalisme est

mal vu du Saint-Siège. De peur que son mouvement et sa revue ne fassent l'objet d'une condamnation papale, il devient prudent. Ensuite, Groulx semble avoir pris conscience assez tôt du potentiel radical du mouvement sentinelliste et hésite à l'appuyer à fond.

Ainsi, lorsque la crise entre dans sa phase radicale, Groulx ne peut appuyer les sentinellistes. Si leur cause est juste, leurs méthodes sont condamnables. L'abbé n'est pas prêt à placer la langue au-dessus de la foi. En effet, son nationalisme est profondément religieux. Si la langue et la foi sont intimement liées, la langue servant de rempart, de bouclier, à la foi, cette dernière reste dominante dans son esprit. Groulx demeure plus critique envers l'épiscopat irlando-américain qu'avec les chefs sentinellistes en cette affaire; mais il se garde bien de s'attaquer directement aux chefs ecclésiastiques.

La foi prime la langue dans la pensée groulxiste. Or, en dépit de ce constat de base, qu'il partage avec Henri Bourassa, son attitude face à la crise sentinelliste est différente de celle du directeur du *Devoir*. En effet, la crise constitue même un point de rupture officiel entre Bourassa et le nationalisme canadien-français. Cette rupture se préparait depuis assez longtemps. Le nationalisme bourassiste est différent de celui de l'abbé d'abord parce qu'il est canadien avant d'être canadien-français, mais aussi parce qu'il sait diviser la langue et la foi. Bourassa a moins de difficulté que Groulx à concevoir le catholique en tant qu'être abstrait. S'il sait lier la conservation de la langue à celle de la foi, il sait aussi les séparer. Le Bourassa des années 1920 ne peut appuyer une agitation qui mine l'unité et l'autorité de l'Église.

Groulx tient également à l'unité de l'Église universelle, mais sa conception du catholique est moins abstraite. Pour lui, chaque catholique est issu d'une nation, et comme c'est le cas au Canada français, son milieu ou son appartenance nationale constituent des appuis de taille à la foi. Ces appuis, en Amérique française, sont indispensables à la conservation de la foi. Voilà pourquoi Groulx ne condamne pas ouvertement le sentinellisme à partir de 1925 puisque ses fondements sont justes. Bourassa condamnera le sentinellisme non seulement parce que ses méthodes sont à rejeter mais aussi parce que ses fondements intellectuels étaient, selon lui, gallicans.

Le nationalisme du chanoine Groulx est complexe et mérite plus de recherche. Si cette étude a voulu apporter un nouveau regard sur sa conception de la nation, il reste encore plusieurs domaines qui méritent plus de lumière. Nous avons tenté de cerner sa vision de la Franco-Américanie. Toutefois, notre étude ne s'est pas penchée sur la réception de son message dans cette communauté. Cet aspect de l'influence du chanoine mériterait d'être examiné.

En effet, il est clair que Groulx jouit d'un prestige certain en Franco-Américanie. Ses ouvrages sont lus et son message porte. À titre d'exemple, sa brochure sur *L'amitié française d'Amérique* est tirée à 10 000 exemplaires¹, dont 5 000 sont distribués par l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique². Son roman, *L'appel de la race*, est également bien reçu en Franco-Américanie, où les mariages mixtes sont nombreux. Pour l'abbé Georges Duplessis, le roman est d'un intérêt particulier pour les Franco-Américains. Peu après sa parution, il écrira à Groulx que : « Ce livre devrait se trouver à tous les foyers franco-américains. Il est d'une actualité inquiétante pour nous. Le mariage mixte est trop fréquent parmi les nôtres. Une réaction s'impose. L'appel de la race bien lu & médité peut opérer cette action de salut³. »

Groulx semble avoir eu une influence particulière sur l'abbé Adrien Verrette, qui sera l'un des chefs de file de la lutte pour la survivance franco-américaine à partir des années 1930. Verrette sera un peu le « Lionel Groulx » des Franco-Américains. Prêtre, historien, homme d'un grand dévouement, il semble avoir pris Groulx comme modèle. En 1932, il écrira à son idole :

Ah que je voudrais bien vous ressembler un peu pour rendre de semblables services à mes chers compatriotes. Il y a tant de choses à écrire au sujet de vos œuvres. Vous me pardonneriez alors si j'insiste à me trouver en votre compagnie – car après tout il

¹ Lionel Groulx [sous le pseudonyme de Jacques Brassier], « La vie de l'Action française : Nos publications », *AF*, vol VIII, no 6 (décembre 1922), p. 381.

² Lettre d'Elie Vézina à Lionel Groulx, Woonsocket, R.I., 16 février 1923, 2 p. dact. : 1. ACRLG, FLG, P1/A, 3675.

³ Lettre de Georges Duplessis à Lionel Groulx, Salem, Mass., 27 décembre 1922, 2 p. mss. : 2. ACRLG, FLG, P1/A, 1227.

vous reste toujours un bon morceau de votre grand cœur apostolique pour encourager vos jeunes frères franco-américains.⁴

Si Groulx a toujours porté un intérêt particulier à la Franco-Américanie, il n'a jamais dressé un bilan formel de ses activités franco-américaines. En dépit de l'état moribond de la vie française en Nouvelle-Angleterre vers 1960, Groulx n'a jamais cessé de croire que les Franco-Américains, comme tout peuple, pouvaient se ressaisir avec un effort de volonté. Ainsi, il ne regrettera jamais l'énergie qu'il a dépensée pour stimuler la survivance franco-américaine. À ce titre, il écrira à l'abbé Adrien Verrette en 1959 que « parmi les grands souvenirs de ma vie, il y a l'aide modeste qu'à certaines heures, j'ai pu vous apporter⁵ ». Pour Groulx, rien n'est jamais perdu. Un peuple est toujours « à la croisée des chemins », donc capable de choisir son destin.

⁴ Lettre d'Adrien Verrette à Lionel Groulx, Franklin, N.H., 17 février 1932, 3 p. mss. : 1-2. ACRLG, FLG, P1/A, 3667.

⁵ Lettre de Lionel Groulx à Adrien Verrette, Outremont, 4 novembre 1959, 1 p. dact. ACRLG, FLG, P1/A, 3667.